



Compiègne, mercredi 22 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/01914

Modifiant l'avis n° FR/2021/07335

Cloture par l'avis n° FR/2023/01744

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Obstacles à la navigation (véhicule immergé)**RIVIERE OISE CANALISEE - AMONT DE LA PASSERELLE DE
SARRON****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 14/12/2021 à 08:00 au 22/03/2023 à 11:00**

o Oise canalisée

au pk 71,800 - Rive droite

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que le véhicule immergé est toujours présent à l'amont de la passerelle de Sarron. Le chenal n'est pas impacté. Néanmoins, vous êtes priés de naviguer avec prudence à l'approche de cette zone.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER